



Zone de défense et de sécurité EST

**OPÉRATION DE PRÉVENTION ET DE SÉCURITÉ ROUTIÈRE**

**CIVIL'ÉTÉ ROUTES 2012**

Vendredi 29 juin 2012



Dossier de Presse

# Table des matières

<b>Présentation générale du dispositif.....</b>	<b>3</b>
<b>Programme de présence des autorités.....</b>	<b>6</b>
<b>Programme de Monsieur le Préfet délégué pour la défense et la sécurité.....</b>	<b>7</b>
<b>Vue générale du dispositif et localisation des aires de service.....</b>	<b>8</b>

## 1. Présentation générale de l'opération

Depuis 2002, la lutte contre l'insécurité routière est érigée en grande cause nationale.

Cette politique a permis d'obtenir des résultats significatifs; alors qu'il y a 10 ans, on dénombrait plus de 8.000 morts sur les routes, l'année 2011 a vu le nombre de tués passer sous le seuil de 4.000.

Il intervient malgré un mauvais démarrage dans les quatre premiers mois de 2011, et un résultat défavorable en décembre 2011, la douceur de cette fin d'année ayant incité de nombreux usagers à circuler, notamment à deux-roues : 338 personnes ont perdu la vie sur les routes en décembre 2011, soit une augmentation de 14,6% par rapport au mois de décembre 2010, durant lequel la neige avait empêché beaucoup de conducteurs de circuler, et avait imposé plus de prudence et des vitesses réduites.

Selon les données provisoires d'accidentologie, qui seront définitivement consolidées au mois de juillet prochain, 22 vies ont été épargnées en 2011 par rapport à 2010. Le recul est plus net pour les blessés hospitalisés (-6,1%), soit 1 847 hospitalisations en moins. Les personnes blessées sont également en diminution de -4,2%, ce qui représente 3 516 blessés en moins. Le nombre d'accidents corporels baisse de -3,1%, soit 2 055 accidents évités.

Au total, depuis 2002, ce sont ainsi 32.000 vies qui ont été épargnées et 500.000 blessés évités.

Ces chiffres traduisent la mobilisation totale de l'ensemble des acteurs de la sécurité routière et des forces de sécurité. Il convient tout spécialement de souligner l'investissement des collectivités territoriales et des associations de victimes et d'usagers de la route.

Une vigilance permanente est nécessaire afin de poursuivre ces efforts.

### → La stratégie

Au titre de sa mission de coordination des mesures d'information et de circulation routières, Monsieur le préfet de la zone de défense et de sécurité Est, préfet de la région Lorraine, préfet de la Moselle, a décidé, en concertation étroite avec les préfets des départements concernés, de mener plusieurs opérations zonales de contrôle routier.

Plusieurs actions de prévention seront mises en places sur différentes aires de services, et seront combinées à des actions de répression, visant à contrôler les comportements des usagers de la route et à leur rappeler le cas échéant les règles à respecter.

### → Les grands principes

Une première opération d'ampleur dénommée « **opération Civil'Été routes 2012** » est mise en place le **vendredi 29 juin 2012**, en prévision des flux de circulation routière intenses occasionnés par les départs en vacances d'été. Elle ciblera les autoroutes A6 (Yonne, Côte-d'Or, Saône-et-Loire) et A31 (Haute-Marne, Côte-d'Or), des axes très empruntés qui desservent la Vallée du Rhône, et qui présentent, tout particulièrement à l'occasion des migrations estivales, des enjeux importants en terme de sécurité routière.

Les catégories d'usagers visés sont les automobilistes et conducteurs de véhicules lourds (PL et cars de tourisme) en transit.

Il s'agira de sensibiliser les usagers de la route sur les comportements dangereux au volant, à fortiori en période de trafic dense. L'opération vise particulièrement :

- **l'utilisation des téléphones portables,**
- **le respect des inter-distances,**
- **les dépassements intempestifs,**
- **l'utilisation prolongée de la voie rapide ou médiane,**
- **l'hypovigilance**
- **etc. .**

Les forces de l'ordre veilleront également à faire respecter la réglementation applicable aux véhicules : **chargement/arrimage des bagages, dispositifs de retenue des enfants, équipements obligatoires à bord (notamment gilets et triangles de sécurité, éthylotests).**

→ Le déroulement de l'opération et l'accueil de la presse

Trois aires de services « **prévention** » ont ainsi été définies et accueilleront des stands CRICR, sécurité routière, gendarmerie nationale et APRR, afin de distribuer plaquettes d'informations et objets de communication, et d'échanger avec les usagers de la routes.

- **sur l'aire de Venoy Grosse Pierre (Yonne) :**

Le public est accueilli au sein d'un point d'information générale sur la sécurité routière situé dans le hall d'accueil de l'espace de restauration, et autour d'ateliers spécialisés situés à proximité immédiate du point d'information, regroupant :

- une voiture tonneau d'APRR,
- un simulateur 2 roues de la Coordination sécurité routière,
- un point sur la thématique de l'alcool avec un atelier dose-bar,
- des lunettes simulant la vision résultant d'une surconsommation d'alcools,
- un point sur la thématique des stupéfiants avec la présentation d'un kit de dépistage.

Un point de distribution de brochures spécialisées en fonction de l'usager de la route accueilli est également mis en place.

- **sur l'aire de Langres Perrogney (Haute-Marne) :**

Il s'agit d'accueillir le public autour de stands et d'ateliers animés par différents services :

- la Prévention routière (test choc, voiture tonneau, atelier vitesse et alcool, atelier sécurité de la voiture (contrôle de l'éclairage, du gonflage des pneus, etc.),
- la Préfecture : atelier relatif aux récentes évolutions de la réglementation (éthylotests, zones de vigilance accrue, etc.),
- la Gendarmerie : ateliers de prévention et de présentation du matériel permettant de lutter contre l'insécurité routière (atelier « vitesse » avec un véhicule équipé d'un radar et d'un cinémomètre, atelier « conduites addictives » avec éthylotest, éthylomètre et kit de dépistage salivaire produits stupéfiants , atelier « mobilité » avec l'exposition de véhicules de la Gendarmerie : motocyclettes Yamaha, motocyclette tout terrain Cagiva).

- **sur l'aire de Mâcon Saint-Albain (Saône-et-Loire) :**

Il s'agit de faire de ces étapes un moment de détente pour les usagers et avant qu'ils ne reprennent la route. Le public se voit proposer :

- café ou toute autre boisson non alcoolisée,
- participation à des animations sur la sécurité routière de type informations sur les risques d'assoupissement au volant,
- testeur de réflexes,
- tests aux chocs,
- lunettes simulant un taux positif d'alcoolémie,
- enquête sur la pratique de conduite,
- découverte du matériel de la Gendarmerie (radar embarqué, jumelles, etc.) et de la société d'autoroute, et massages relaxants.

Par ailleurs, trois aires « **sanction** » ont été retenues afin de signifier aux automobilistes contrevenants les règles du code de la route qu'ils n'auraient pas respectées. Des représentants du corps préfectoral et des autorités judiciaires compétentes sont ponctuellement présentes aux côtés de forces de l'ordre afin de coordonner les infractions entrant dans le champ de l'alternative aux poursuites.

- **l'aire de la Forêt (Côte d'Or)**
- **l'aire repos de Serrigny (Côte d'Or)**
- **l'aire de Crèches (Saône-et-Loire)**

Les forces de l'ordre seront bien évidemment présentes sur l'ensemble du réseau secondaire de la zone EST, au travers de différents points de contrôle

Un point presse sera réalisé **le vendredi 29 juin à 14h00 dans les locaux d'APRR à Saint Apollinaire**, en présence notamment de Monsieur Richard VIGNON, Préfet délégué pour la défense et la sécurité pour la zone EST, et de Monsieur Frédéric PECHENARD, délégué interministériel à la sécurité routière. Ils se rendront par la suite sur une aire de prévention et une aire de sanction, afin de suivre le déroulement de l'opération.

Par ailleurs, les autorités départementales seront présentes à différents moments de la journée sur les aires de service de leur zone de compétence.

Le tableau ci-après présente les disponibilités de chacune des autorités, afin de réaliser point presse et prises de vues.

## 2. Programme de présence des autorités sur les aires de service (sous réserve de modification d'emploi du temps)

	10h00	11h00	12h00	13h00	14h00	15h00	16h00	17h00	18h00
Yonne P89					Jean-Paul BONNETAIN, préfet				
Haute-Marne P52	Nicolas REGNY, directeur de cabinet					Florence VILMUS, sous préfète de Langres	Jean-Paul CELET, préfet François PRELOT, procureur		
Haute-Marne P52								PDDS* DSCR**	PDDS* DSCR**
Côte d'Or S21a									
Côte d'Or S21b							PDDS* DSCR** Préfet 21		
Saône et Loire P71					Dir Cab + proc ou adjoint + commandant EDSR		PDDS* DSCR**		
Saône et Loire S71								PDDS* DSCR**	
APRR + Autoroute Info St Apollinaire						PDDS* adjoint DSCR** Préfet Côte d'Or Proc. Général Cdt région GN			

\* PDDS : Richard VIGNON, préfet délégué pour la défense et la sécurité

\*\* Adjoint DSCR : Henri PREVOST, adjoint du délégué interministériel à la sécurité routière et délégué à la sécurité et à la circulation routières

Option 1 si météo favorable

Option 2 si météo défavorable

### **3. Programme de la journée de Monsieur le Préfet délégué pour la défense et la sécurité**

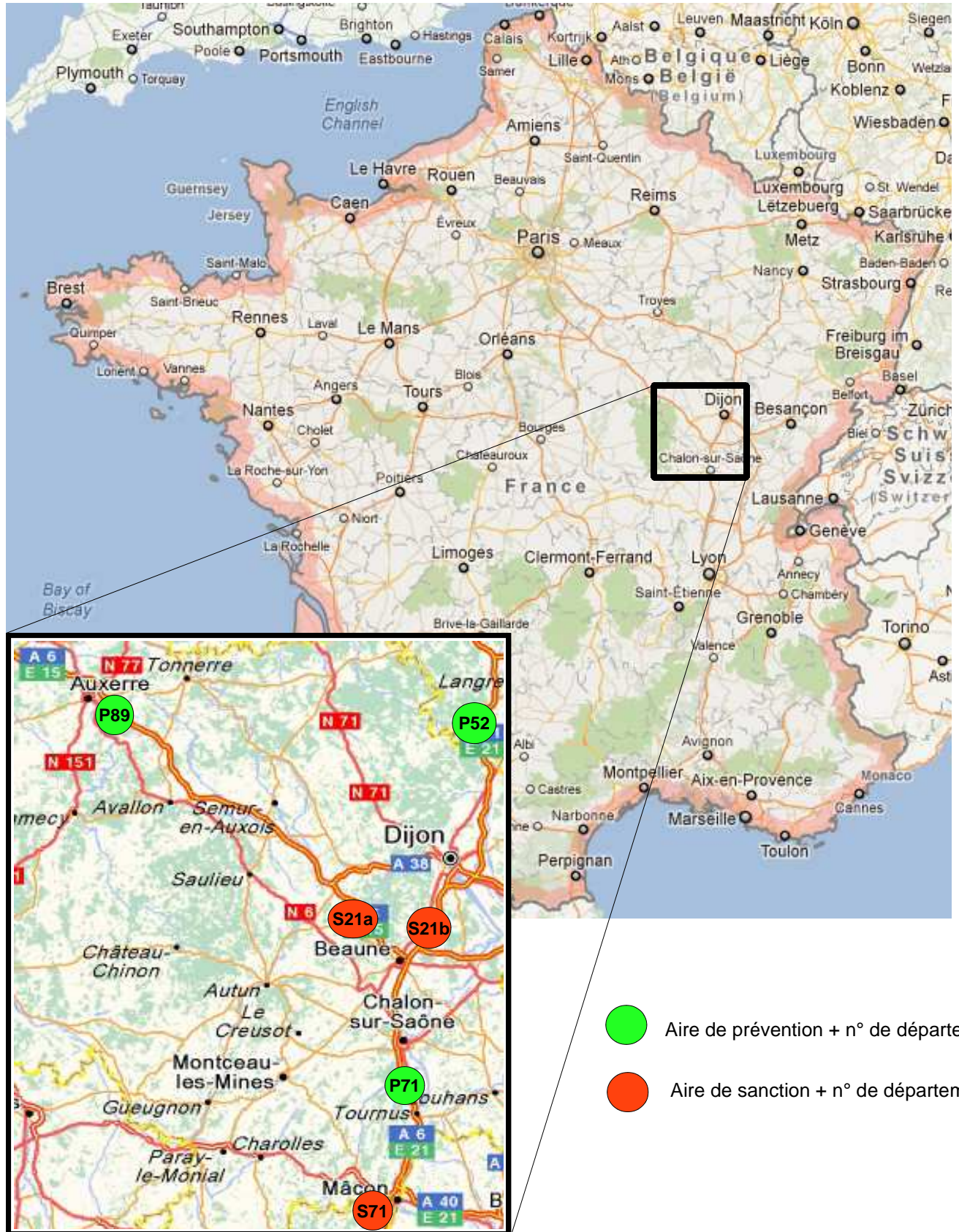
#### **Programme 1 : météo favorable au vol de l'hélicoptère de la gendarmerie**

- 14h00 : Conférence de presse au PCC APRR à Saint-Apollinaire
- 14h30 : Émission radio dans les studios d'Autoroute Info
- 15h00 : Départ en véhicule de gendarmerie pour l'aire S21 – aire de Serrigny
- 15h15 : Arrivée sur l'aire S21 – aire de Serrigny
- 15h30 : Départ en véhicule de gendarmerie pour l'aire P71 – aire de Mâcon St-Albain
- 16h15 : Arrivée sur l'aire P71 – aire de Mâcon St-Albain
- 16h30 : Départ en hélicoptère gendarmerie pour l'aire P52 – aire de Langres Perrogney
- 17h20 : Arrivée sur l'aire P52 – aire de Langres Perrogney
- 18h00 : Fin du programme

#### **Programme 2 : météo défavorable au vol de l'hélicoptère de la gendarmerie**




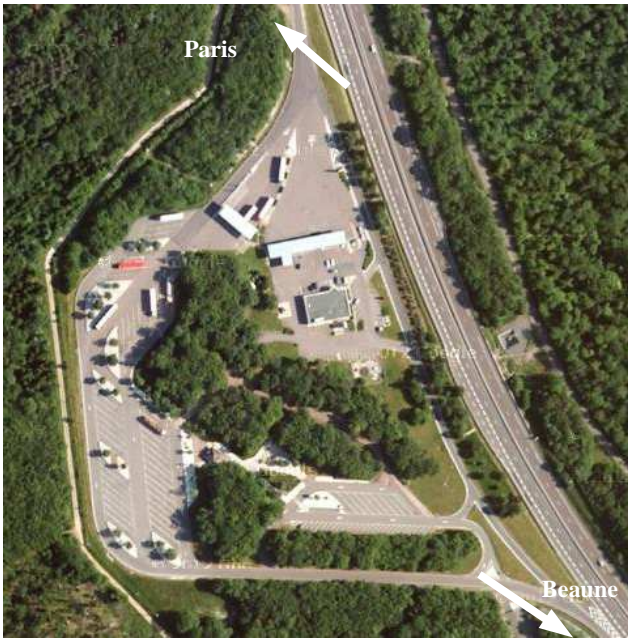
- 14h00 : Conférence de presse au PCC APRR à Saint-Apollinaire
- 14h30 : Émission radio dans les studios d'Autoroute Info
- 15h00 : Départ en véhicule de gendarmerie pour l'aire S21 – aire de Serrigny
- 15h15 : Arrivée sur l'aire S21 – aire de Serrigny
- 15h45 : Départ en véhicule de gendarmerie pour l'aire P52 – aire de Langres Perrogney
- 16h35 : Arrivée sur l'aire P52 – aire de Langres Perrogney
- 17h15 : Fin du programme

#### 4. Vue générale du dispositif et localisation des aires de contrôle





(pour mémoire, les aires de services S21a, S21b et S71 sont placées **sous embargo** et ne seront pas dévoilées au public)

<p><b>A6 sens Paris&gt;Beaune</b> <b>PR 167</b> <b>P89</b> : Aire de Venoy Grosse Pierre (89)</p>  <p>The map shows the A6 highway (orange line) running from Paris in the north to Beaune in the south. A dashed black box highlights the location of the P89 service area near Venoy. Other roads shown include N6, N65, D234, D89A, D124, D89, D965, N151, D965, N65, D606, D240, D163, D956, D965, N151, D965, and D62. The 'Voie Romaine' is also indicated.</p>	<p><b>District APRR : Val de l'Yonne</b> <b>Peloton d'autoroute : Auxerre</b></p>  <p>The aerial view shows the P89 service area on the A6 highway. A white arrow points towards Paris and a black arrow points towards Beaune. The area includes several buildings, parking lots, and landscaped green spaces.</p>
<p><b>A6 sens Paris&gt;Beaune</b> <b>PR 286</b> <b>S21a</b> : Aire de la Forêt (21)</p>  <p>The map shows the A6 highway (orange line) running from Paris in the north to Beaune in the south. A red box highlights the location of the S21a service area near Savigny-lès-Beaune. Other roads shown include A6, A31, E60, Paris, Nancy, Nuits-Saint-Georges, Savigny-lès-Beaune, and Beaune.</p>	<p><b>District APRR : Auxois</b> <b>Peloton d'autoroute : Pouilly en Auxois</b></p>  <p>The aerial view shows the S21a service area on the A6 highway. A white arrow points towards Paris and a white arrow points towards Beaune. The area includes several buildings, parking lots, and landscaped green spaces.</p>

A31 sens Nancy>Dijon

PR 103

**PS2** : Aire de Langres Perrogney



District APRR : Haute-Marne

Peloton d'autoroute : Rolampont



A31 sens Nancy>Dijon

PR8

**S21b** : Aire de Serrigny (21)



District APRR : Beaune

Peloton d'autoroute : Beaune



A6 sens Beaune>Lyon

PR 375

**P71** : Aire de Mâcon Saint-Albain (71)



District APRR : Val de Saône

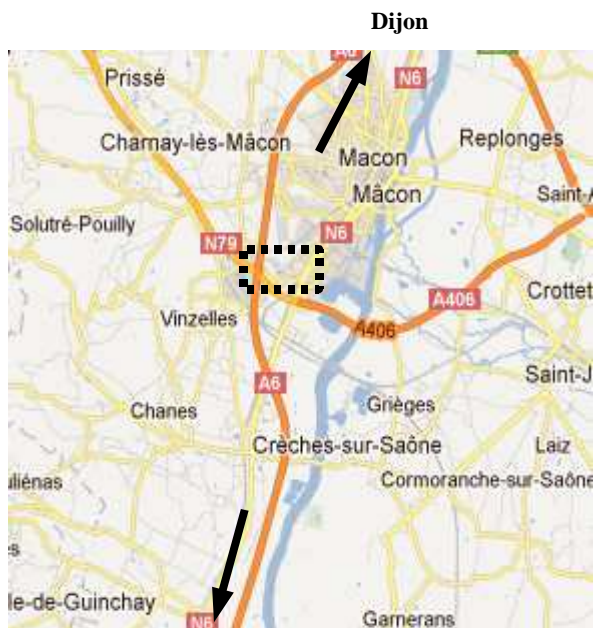
Peloton d'autoroute : Mâcon



A6 sens Beaune>Lyon

PR 397

**S71** : Aire de Crêches



Lyon

District APRR : Val de Saône

Peloton d'autoroute : Mâcon

